



FIDUCIE
CONSULTANTS

Association MAISON DE L'AMITIE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2019

Association MAISON DE L'AMITIE
14 PLACE DU PALAIS
81000 ALBI

Ce rapport contient 18 pages



Aux Membres de l'association MAISON DE L'AMITIE,

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MAISON DE L'AMITIE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 21/05/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II-FONDEMENT DE L'OPINION

a) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 21/05/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes

V- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BALMA, le 10/09/2020

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT**



Isabelle POSTEL

BILAN ASSOCIATIF au 31/12/2019

ACTIF	Exercice : 2019			Exercice : 2018	PASSIF	Exercice : 2019	Exercice : 2018
	Brut	Amort. & dépréciations	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds associatifs & réserves :		
- Immobilisations incorporelles	508 469	154 929	353 540	374 411	<u>Fonds propres</u>		
- Immobilisations corporelles	3 593 663	1 229 693	2 363 969	2 500 244	Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Immobilisations corporelles en cours			0		Écart de réévaluation		
- Immobilisations financières	23 622		23 622	18 848	Réserves	795 350	757 271
TOTAL I	4 125 753	1 384 622	2 741 132	2 893 503	Report à nouveau déficitaire	-155 359	-178 719
Actif circulant :					Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	95 578	61440
Stocks & en cours	3 419		3 419	6 332	<u>Autres fonds associatifs</u>		
Avances & acomptes sur commandes			0		Fonds associatifs avec droits de reprise		
Créances :			0		- Apports		
- Usagers & comptes rattachés	55 220	548	54 672	60 318	- Legs & donations		
- Autres	53 428		53 428	35 659	- Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Valeurs mobilières de placement	87 305		87 305	86 479	Écart de réévaluation		
Disponibilités (autres que caisse)	915 126		915 126	782 775	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	293 476	313 329
Caisse	1 595		1 595	1 879	Provisions réglementées	88 014	89 298
TOTAL II	1 116 092	548	1 115 545	973 443	Droit des propriétaires (commodat)		
Charges constatées d'avance	4 586		4 586	4 814	TOTAL I	1 117 059	1 042 620
TOTAL III	4 586	0	4 586	4 814	TOTAL II	84 967	69 970
					Provisions		
					Fonds dédiés :		
					- Sur subventions de fonctionnement		
					- Sur autres ressources		
					Dettes :		
					- Emprunts & dettes assimilées	2 146 469	2 238 699
					- Avances & acomptes versés sur commandes en cours		
					- Fournisseurs & comptes rattachés	86 814	94 829
					- Autres	226 551	224 225
					Produits constatés d'avance	199 402	201 417
					TOTAL III	2 659 236	2 759 171
TOTAL GENERAL (I+II+III)	5 246 432	1 385 169	3 861 262	3 871 760	TOTAL GENERAL (I+II+III)	3 861 262	3 871 760

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
 Commissaire aux comptes

COMPTE de RESULTAT ASSOCIATIF au 31/12/2019

	Exercice : 2019	Exercice 2018	Écarts 2019-2018	
			En €	En %
Produits d'exploitation :				
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	74 639	80 749	-6 110	-7,57%
Prestations de services	157 883	158 443	-560	-0,35%
Production stockée			0	
Transfert de charges financières			0	
Subventions d'exploitation	10 273	8 543	1 730	20,25%
Dons	6 900	11 853	-4 953	
Cotisations	12 738	12 773	-36	-0,28%
Reprises sur amortissements & provisions			0	
Produits liés à des financements réglementaires	2 195 491	2 114 403	81 088	3,84%
Autres produits	120 266	129 803	-9 537	-7,35%
TOTAL I	2 578 191	2 516 567	61 623	2,45%
Charges d'exploitation :				
Achats	194 217	189 999	4 218	2,22%
Variation de stocks	2 913	-949	3 863	
Autres charges externes	536 214	432 855	103 359	23,88%
Impôts, taxes & versements assimilés	98 539	107 263	-8 724	-8,13%
Rémunérations du personnel	1 060 921	1 079 923	-19 003	-1,76%
Charges sociales	357 358	422 195	-64 836	-15,36%
Subventions accordées par l'association			0	
Dotations aux amortissements	187 077	186 554	523	0,28%
Dotations aux provisions	14 997	12 498	2 500	20,00%
Autres charges			0	
TOTAL II	2 452 237	2 430 337	21 901	0,90%
1 RESULTAT d'EXPLOITATION (I-II)	125 953	86 231	39 723	46,07%
Produits financiers	2 545	3 129	-584	-18,67%
Charges financières	58 923	61 942	-3 020	-4,87%
2 RESULTAT FINANCIER	-56 378	-58 814	2 436	-4,14%
3 RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)	69 575	27 417	42 158	153,77%
Produits exceptionnels	26 290	44 904	-18 613	-41,45%
Charges exceptionnelles	288	10 881	-10 593	-97,36%
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL	26 003	34 023	-8 020	23,57%

Impôts sur les sociétés				
+ Report des res. non utilisées des exercices antérieurs			0	
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			0	
TOTAL des PRODUITS	2 607 026	2 564 600	42 426	1,65%
TOTAL des CHARGES	2 511 448	2 503 160	8 288	0,33%
Excédent ou déficit	95 578	61 440	34 138	55,56%

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

SOMMAIRE

1 - Faits majeurs de l'exercice	2
1.1 - Principaux événements de l'exercice	2
1.2 - Principes comptables et dérogation	2
1.3 - Durée et période de l'exercice comptable	2
1.4 - Note d'information sur la COVID 19	2
2 - Informations relatives au bilan	3
2.1 - Actif	3
2.1.1 <i>Tableau de variations des immobilisations</i>	3
2.1.2 Immobilisations incorporelles	3
2.1.3 - Immobilisations corporelles	3
2.1.4 - Immobilisations financières	3
2.1.5 - Tableau de variations des amortissements	4
2.1.5.1 - Méthode d'amortissements	4
2.1.6 - Évaluation des stocks	4
2.1.7 - Créances	4
2.1.7.1- Produits à recevoir	5
2.1.8 - Valeurs mobilières de placements	5
2.2 - Passif	5
2.2.1 - Les fonds associatifs et les réserves	6
2.2.2 - Provisions pour risques et charges	6
2.2.2.1 - Tableau de variations des provisions pour risques et charges	6
2.2.3 - Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	6
2.2.4 - Etat des dettes	7
3 - Informations relatives au compte de résultats	8
3.1 - Compte de résultats	8
3.1.1 - Ventilation des produits d'exploitation	8
3.1.2 - Ventilation de l'effectif moyen des permanents	8
3.1.3 - Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants	8
3.2 - Contributions volontaires en nature	8
3.3 - Certification du nombre d'adhérents	8
3.4 - Crédit bail	9
4- Informations relatives aux engagements hors bilans	10
4.1 - Engagements hors bilans	10

1 - Faits majeurs de l'exercice

1.1 - Principaux événements de l'exercice

Cet exercice 2019 est pour notre Association, un exercice de « croisière ».

1.2 - Principes comptables et dérogation

Les comptes de l'Association sont établis conformément aux règlements 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.3 - Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

1.4 – Note d'information sur la COVID 19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

L'activité de nos établissements s'est trouvée impactée par, afin de faire barrage au virus, la mise en place de procédures strictes à respecter dont en premier lieu les gestes barrières à appliquer, les précautions à prendre tant au niveau du personnel que des résidents et ce, durant la période du confinement et du déconfinement.

Nous avons trois logements inoccupés dans notre Résidence Autonomie.

Notre Accueil de jour a dû se conformer aux règles strictes imposées par notre organisme financeur l'ARS ; pas d'accueil de résidents durant la période de confinement -73 jours.

Notre Foyer restaurant, comme tous les restaurateurs, n'a accueilli aucune personne extérieure à la Maison de l'Amitié et a assuré seulement le service de restauration de ses résidents.

En ce qui concerne l'augmentation de certaines charges de l'exploitation, notre organisme financeur l'ARS a compensé celle-ci par une dotation exceptionnelle 2020 non reconductible pour nos deux établissements l'EHPAD et l'Accueil de jour.

2 - Informations relatives au bilan

2.1 – Actif

2.1.1 Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

En Euros	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	508 469			508 469
Immobilisations corporelles	3578 930	29 932	15 199	3 593 663
Immobilisations financières	18 848	4 774		23 622
TOTAL	4 106 247	34 706	15 199	4 125 754

2.1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

Nature de l'immobilisation	Montant	
	Investissements directs	Crédit Bail
	NEANT	

Aucune sortie d'immobilisation incorporelle au cours de l'exercice

2.1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

Nature de l'immobilisation	Montant	
	Investissements directs	Crédit Bail
Matériels & mobiliers de renouvellement	29 932	
Restructuration du rez-de-chaussée		

Nous enregistrons en 2019 des mises au rebut pour une valeur initiale de 15 199 € qui correspond à du matériel de transport pour 14 500 € et du mobilier pour 699 €

2.1.4 Immobilisations financières

Nature de l'immobilisation	Montant	
	Investissements directs	Crédit Bail
Groupe Ciléo – Action logement	4 774	

2.1.5 Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

Rubriques immobilisations	A	B	C	D
	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Im.incorporelles	134 058	20 871		154 929
Im.corporelles	1 078 686	166 206	15 199	1 229 693
TOTAL	1 212 744	187 077	15 199	1 384 622

2.1.5.1 - Méthode d'amortissements

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode linéaire	DUREE
Logiciel		1
Frais d'opération		15 et 25
Bâtiment installation générale		10 et 25
Matériel de cuisine		entre 3 à 10
Matériel de bureau		3
Matériel de transport		5
Matériel informatique		3
Mobilier		entre 3 à 15

2.1.6 Évaluation des stocks

Les stocks de l'Association sont évalués à leur coût d'achats.

2.1.7 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	54 672	54 672	
Autres	53 428	53 428	
Charges constatées d'avance	4 586	4 586	
TOTAL	112 686	112 686	

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice et dont prêts récupérés en cours d'exercice
(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges courantes de fonctionnement	4 586		

2.1.7.1- Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir s'élèvent à : 42 897 € dont :

- Le personnel : formation	10 539 €
- Le Personnel : remboursement de charges	705 €
- Le Personnel : prestations indemnités journalières	16 327 €
- Participation aux activités et autres produits FR	1 365 €
- Autres produits : forfait dépendance EHPAD et RA	13 961 €

2.1.8 Valeurs mobilières de placements

Nature des placements	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2019 (1)	Valeur boursière au 31/12/2019 (2)	Plus ou moins value latente (3) (3) = (2) – (1)
ACTIONS Actions (investissement direct)	330	330	
OBLIGATIONS Obligations (investissement direct)	30 741	48 621	17 880
BONS DU TRESOR & BONS DE CAISSE A COURT TERME	0	0	
AUTRES VALEURS MOBILIERES Sicav de Trésorerie Fonds Commun de trésorerie (produits monétaires) Sicav & Fonds Communs Monétaires	56 234	56 234	
TOTAL	87 305	105 185	17 880

2.2 – Passif

2.2.1 Les fonds associatifs & Les réserves

Les fonds Associatifs	Exercice 2018	Variation +	Variation -	Exercice 2019
Les réserves	757 271	53 041	14 962	795 350
Le résultat sous contrôle des tiers financeurs en attente d'affectation	5 063	95 931	70 323	30 671
Le report à nouveau déficitaire	-183 780	8 762	11 012	-186 030
Le résultat de l'exercice	61 440	95 578	61 440	95 578
Les subventions d'investissement sur biens non renouvelables	313 329		19 853	293 476
Les provisions réglementées	89 297	0	1 283	88 014
TOTAL	1042 620	253 312	178 873	1 117 059

La subvention d'investissement est comptabilisée au compte 131 et est amortie selon le même rythme que les immobilisations ou de la durée de nos engagements qu'elle a servi à financer.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

2.2.2.1 Tableau de variations des provisions pour risques et charges

Situation et mouvements	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
1511 - Provision pour litige - salarial - URSSAF	18 152			18 152
1530 - Provision pour pension et obligations similaires				
1572 - Provision pour grosses réparations	39 994	14 996		54 990
1580 – Autres provisions pour charges	11 825			11 825
TOTAL	69 971	14 996		84 967

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Les engagements de fin de carrière sont couverts par un contrat d'assurance souscrit auprès de Malakoff Médéric – Chorum.

Evaluation au 31/12/2019: 24 461€

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

2.2.4 Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances entre 1 an et 5 ans	Échéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 068 233	111 804	446 759	1 509.670
Emprunts et dettes financières divers	78 236	12 519		65 717
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 814	86 814		
Dettes fiscales et sociales	207 385	207 385		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	7 482	7 482		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	199 402	26 325	173 077	
TOTAL	2 647 552	452 329	619 836	1 575 387

Charges à payer	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges courantes de fonctionnement	11 683		
Total	11 683		

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits courants de fonctionnement	199 402		

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

3- Informations relatives au compte de résultats

3.1 - Compte de résultats

3.1.1 Ventilation des produits d'exploitation

Répartition des produits d'exploitation	Montant
Prestations de services et produits d'activités annexes	2 428 014
Subventions d'exploitation reçues	10 273
Dons	6 900
Cotisations	12 738
Reprises sur amortissements et provisions	
Autres produits	120 266
TOTAL	2 578 191

3.1.2 Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	A Nombre de Personnes	B Nombre d'heures DADS	C Équivalent plein- temps (1)
Personnel salarié	43	63 534	30.12
Personnel mis à disposition	0		0
CES et/ou Autres	9	6 715	4.02

(1) Nombre d'heures travaillé DADS/1820 heures

3.1.3 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3.2 Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant en euros
Frais de déplacements bénévoles	Indemnités kilométriques	5 049
TOTAL		5 049

3.3 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres de l'Association à jour de leur cotisation s'élève à 491 membres au 31 décembre 2019 contre 462 membres au 31 décembre 2018.

La cotisation adhérent s'élève à 35 €.

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

3.4 Crédit bail

Immobilisations en crédit- bail				
Postes du bilan	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice (2)	Cumulées(2)	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	101 170	17 784	40 900	60 270
Immobilisations en cours				
TOTAL				

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.
(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis avec mention du mode d'amortissement retenu.

Engagements de crédit- bail							
Postes du bilan	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	Jusqu' à 1 an	1an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	17 963	34 696	13 856	12 635		26 491	
Immobilisations en cours							
TOTAL	17 963	34 696	13 856	12 635		26 491	

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes

4- Informations relatives aux engagements hors bilans

4.1 - Engagements hors bilans

Privilège de prêteur de deniers sur l'emprunt de 200 k€ auprès du CA,

Emprunt auprès du Crédit Foncier de 530 k€ dont 50 % assuré par le département du Tarn et 50 % par la commune d'Albi,

Celui auprès de la Caisse des Dépôts soit 1 931 k€, une garantie du département à hauteur de 965 k€ et de la ville d'Albi de 965 k€.

FIDUCIE CONSULTANTS AUDIT
Commissaire aux comptes